

32^{ème} VIDE GRENIER DE CHARTRETTES

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2023

(place mairie, rue G Clémenceau, rue Boilot, rue Gal Salanson, av Gal De Gaulle)

Les inscriptions seront ouvertes du 5 juin 2023 au 13 juillet 2023 au secrétariat de la Mairie.

Priorité sera donnée aux chartrettois jusqu'au 23 juin 2023.

Les emplacements seront attribués en fonction de la date de dépôt du dossier en Mairie. Les exposants habitant dans la zone du Vide Grenier seront prioritaires pour l'attribution d'une place devant leur domicile sous réserve des places disponibles*. Les exposants souhaitant être ensemble doivent le préciser et déposer leur inscription en même temps. Toutes ventes et occupations du trottoir nécessitent le paiement d'un emplacement au minimum. L'organisateur n'est pas responsable des conditions climatiques donc aucun remboursement ne sera pris en compte en cas de mauvais temps. L'installation dans les rues pourra se faire à partir de 6 h 30, aucune circulation automobile ne pourra s'effectuer entre 8 h 00 et 18 h 00.

Seuls pourront être vendus des objets d'occasions. Les objets interdits sont mentionnés au verso du présent bulletin d'inscription. Il sera possible de disposer de 1 à 3 emplacements de 2 mètres de long par exposant. Les exposants inscrits au registre du commerce ne sont pas autorisés à participer au Vide Grenier (Article L.310-2 du code de commerce).

Si vous souhaitez participer, nous vous demandons de bien vouloir impérativement remettre ou transmettre au secrétariat de la Mairie :

- le bulletin d'inscription ci-dessous, complété
- une enveloppe timbrée à votre nom et adresse pour recevoir votre numéro d'emplacement
- la photocopie d'un justificatif d'identité (carte identité, passeport...)
- le règlement de votre inscription par chèque UNIQUEMENT (tout autre mode de paiement sera refusé)

Votre inscription ne pourra être prise en compte qu'en présence de ces quatre documents.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le 06.72.13.68.82

BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE GRENIER DE CHARTRETTES DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2023

NOM* :Prénom* :

Adresse* :

Tél* :

Pièce d'identité * (présenter obligatoirement l'original lors de l'inscription, à défaut l'inscription ne sera pas validée, et doit être disponible à toute réquisition pendant la journée du Vide Grenier)

Carte Nationale d'identité/Permis de Conduire/Passeport: N° *

Délivrée le* : Par* :

Souhaite réserver : Ci-joint un chèque à l'ordre du Trésor Public de *€

2 mètres (6€)	4 mètres (12€)	6 mètres maxi. (18€)

N° * :

Remarques particulières (sous réserve) :

Je certifie sur l'honneur ne pas avoir participé à deux autres Vides Greniers cette année. (Article L310-2 du code de commerce.) et j'accepte le règlement ci-dessus.

*Date et signature :

Cadre réservé au CDF

*** à remplir obligatoirement pour valider votre réservation**

--	--	--	--

Produits interdits à la vente et activités interdites :

Pour tous, sont interdits à la vente : les armes et objets dangereux, la nourriture, l'alcool, des objets neufs ou vêtement neufs, les articles de cimetièrre, les produits à connotation religieuse. l'ivoire sans certificat d'origine et de tout autre objet interdit par la loi est prohibé.

L'exposition et la vente d'animaux vivants ou naturalisés sont strictement interdites.

Les appareils tels que radios, autoradios, électrophones, etc., pourront fonctionner en sourdine.

Il est interdit de faire fonctionner les moteurs de véhicules pour d'autres motifs que le déplacement.

L'organisation de jeux et démonstrations ayant pour but de récolter de l'argent soit par quêtes soit par droits de participation ou droits d'entrée sont interdites.

Sont également interdits à la vente les produits suivants : les K7 vidéo, DVD, livres, vidéo et tout autre objet à caractère pornographique, violent ou pouvant choquer la vue des enfants.